

PROGRAMME DES MATINÉES DU CONGRÈS

Mardi 5 juillet 2011

Amphithéâtre Weil (voir plan au dos du livre)

9H15: OUVERTURE DU CONGRÈS

Monsieur Alain Spalanzani, Président de l'université Pierre Mendès-France

Madame Lise Dumasy, Présidente de l'Université Stendhal

Madame Dominique Rieu, Vice-présidente de l'Université Pierre Mendès-France, directrice de la SFR INNOVACS Innovation, connaissances et société

Monsieur Olivier Noblecourt, adjoint au maire de Grenoble, chargé de l'action sociale et familiale

Monsieur Pierre Demeulenaere, Directeur Adjoint Scientifique de l'Institut des Sciences humaines et sociales, CNRS

Monsieur Philippe Cibois, Président de l'Association française de sociologie

10H: CONFERENCE D'OUVERTURE

SAVOIRS : QUELS CRITERES POUR LES SCIENCES SOCIALES ? en direct et différé sur canalC2.tv

Andrew Abbott, Professeur de sociologie, Université de Chicago

Comment définir des critères qui favorisent la connaissance et les échanges entre les savoirs ? Il semble désormais évident, et ce depuis longtemps, que la cumulativité ne peut être un critère central pour les sciences sociales. Bien que les connaissances puissent croître à l'intérieur de paradigmes locaux, et que des synthèses partielles puissent y être réalisées, ces cumulations locales se heurtent toujours à d'autres résultats eux-mêmes cumulés mais dont les présupposés sont très différents. Dans cette conférence, je présente un nombre des critères alternatifs pour étudier le processus de connaissance: esthétique, nouveauté, plénitude, pouvoir opératoire, élégance scientifique, etc. Je distingue entre les critères relatifs aux travaux individuels et les critères relatifs au processus collectif de création de connaissance. J'analyse la question de l'excellence diachronique et le défi qu'elle pose aux critères de l'excellence synchronique. Enfin, je distingue les critères relatifs aux résultats de la connaissance et ceux qui évaluent les processus de connaissance (le savoir comme nom ou comme gérondif). In fine, je conclus en montrant qu'aucune question n'est résolue, sinon celle, centrale, de l'importance desdits critères.

11H : DEBAT AVEC LA SALLE

11H30 PAUSE

12H: TABLE-RONDE

LA CITE GRENOBLOISE : UNE HISTOIRE D'INNOVATIONS en direct et différé sur canalC2.tv

Animation : Dan Ferrand-Bechmann & Florent Gaudez

*Dans le cadre d'un congrès de sociologues sur le thème : "Création & Innovation", nous saisissons l'opportunité de la publication de l'ouvrage collectif dirigé par Daniel Bloch : **Grenoble, cité internationale, cité d'innovations. Rêves et réalités** pour engager un débat avec une partie des scientifiques contributeurs de cette publication, pour la plupart universitaires d'horizons disciplinaires diversifiés. Grenoble a été une ville innovatrice et créatrice tant du point de vue des politiques urbaines, culturelles et sociales que de l'articulation entre connaissances et société. Soulignons en particulier la relation entre l'université et les entreprises, lesquelles ont été à la source de l'accroissement démographique formidable de la cité avant que de mettre en avant des valeurs de préservation de l'environnement, d'économie sociale et solidaire, d'innovation technologique maîtrisée et de formation professionnelle.*

Participants :

Daniel Bloch (ancien président de l'Institut national polytechnique (INPG) et de l'université J. Fourier, ancien recteur d'académie, ancien directeur des enseignements supérieurs), **Patrick Criqui** (Directeur de recherche au CNRS et directeur du laboratoire d'Economie du Développement Durable et de l'ENergie (LEPII-EDDEN, UPMF)), **Gérald Dulac** (informaticien, créateur d'entreprise, élu en charge du développement économique, président du conseil de développement de c2d), **Claude Feuerstein** (Professeur de Physiologie et de Neurosciences à l'université de Grenoble, médecin au CHU de Grenoble), **Michel Hollard** (Professeur émérite d'économie à l'UPMF. Ancien directeur de l'Institut de recherche économique sur la production et le développement (CNRS - UPMF)), **Claude Jacquier** (Architecte et économiste, directeur de recherche au CNRS, UMR Triangle), **Sylviane Valdois** (Directrice de recherche au CNRS, Directrice du Laboratoire de Psychologie et Neurocognition, CNRS UMR 5105. Université Pierre-Mendès-France), **Jean-Pierre Saez** (Directeur de l'Observatoire des politiques culturelles. Chargé de cours à l'Institut d'Études Politiques de Grenoble, Président du Festival 38e Rugissants (musiques nouvelles)).

Humanités, Innovation et Création : Nouveaux Usages ? Nouvelles Critiques ?

9H – 10H30

Amphi 9, Galerie des amphis
(voir plan au dos du livre)

Session 1 : **MOINS D'HUMANITES... PLUS D'EVALUATION**  en direct et diffusé sur canal2.tv

Animation : Isabelle Bourgeois (ICONES-CASP), Mathieu Hély (IDHE-Université Paris Ouest-Nanterre-la Défense)

Marie-José Del Volgo Psychologie - Aix-Marseille / Faculté de Médecine. Co-initiatrice de *L'appel des appels*. Elle a notamment publié (avec Roland Gori) : *L'idéologie de l'évaluation : un nouveau dispositif de servitude volontaire ?*

L'humain à l'épreuve de la norme, de l'évaluation et de la technique. Comptabiliser, chiffrer, quantifier, contrôler nos activités et les normaliser, localiser dans le cerveau, nos émotions, nos comportements rationnels ou irrationnels, est bien plus simple, plus commode, plus adéquat à notre culture de la performance et moins coûteux que l'attitude de raconter notre histoire, celle d'analyser les situations autrement que par des chiffres et des courbes. Pourtant les sciences humaines exigent un travail plus ardu que les autres sciences, « la rigueur de ces sciences n'a rien à voir avec l'exactitude du calcul » (Heidegger, 1938). Une société qui cultive les valeurs de la libre entreprise et du management, est déstructurante pour « l'humanité dans l'homme ». La technicisation du langage et de la vie avec l'évaluation comme maître-mot récuse d'autant mieux l'homme tragique, conscient de ses limites, que notre société et nos modes de gouvernement sont en opposition avec tout ce qui le fonde comme inachèvement, faiblesse, angoisse, doute, tristesse qu'on la nomme mélancolie ou dépression.

Marie-Anne Dujarier sociologue du travail et des organisations, Université Paris III-Sorbonne nouvelle / École polytechnique. Laboratoire interdisciplinaire pour la sociologie économique (CNAM-CNRS). Elle a notamment publié : *L'Idéal au travail* (PUF, 2006) et *Le Travail du consommateur. De MacDo à E-Bay : comment nous coproduisons ce que nous achetons*, La Découverte, 2008.

Ma communication traitera de l'évaluation au travail et du travail dans les grandes organisations contemporaines. Il s'agira de montrer que les systèmes d'évaluation s'inscrivent dans une histoire moderne de la mesure des hommes et de leur activité. À partir de données empiriques, je défendrai l'hypothèse selon laquelle l'« évaluation » produit non pas des valeurs, mais des mesures et des jugements. Ceux-ci font l'objet d'une automatisation. Bien que les critiques sociales et sociologiques sur ces systèmes abondent, notamment parce qu'ils empêchent une évaluation qualitative et délibérative, ils prospèrent. Nous pouvons comprendre cet apparent paradoxe en examinant de manière compréhensive le travail réel des différents acteurs concernés : dirigeants, concepteurs des systèmes d'évaluation, cadres de proximité et évalués.

Patrick Vassort Sociologue du Sport et de la Politique, Université de Caen – CERReV. A notamment publié (avec Nicolas Oblin) : *La crise de l'Université française. Traité critique contre une politique de l'anéantissement*.

De la disparition des SHS et conséquemment des Universités. Peut-on sérieusement évoquer la disparition ou la quasi disparition des « humanités » au sein de l'Université sans évoquer la disparition de l'Université elle-même ? Autrement dit de ce qui a constitué historiquement l'Université au fil des siècles ? Étymologiquement le terme université vient du latin universitas qui signifie universalité ou totalité, mais une totalité dans toute sa diversité interne. Cet universitas est également employé au sens bas-latin de « collègue » ou de « corporation », ce qui renvoie à cette totalité. C'est cette dernière, cet univers, qui aujourd'hui est devenue la cible du capital en tant que lieu potentiel de reproduction et d'accroissement de celui-ci. Elle est également devenue cible du fait que la corporation des « savants » ou des « chercheurs de vérité » est, a priori, un frein à cet accroissement, si et seulement si cette corporation s'attache à l'accroissement de l'humanité de l'homme ou à celle de la « vie bonne ».

L'Université en tant que lieu de connaissance ou, comme le prétend Karl Jaspers, lieu de recherche de la vérité, est donc aujourd'hui en phase de mutation. Celle-ci s'effectue sur des bases managériales qui opèrent l'instrumentalisation de cette institution au mépris de sa mission première et au profit d'une marchandisation généralisée du monde, des idées, des individus.

Ainsi le management d'entreprise est enraciné par les institutions politiques nationales et internationales dominantes qui imposent les méthodes, la terminologie et les outils des VRP, des commerciaux, des économistes formés au sein des écoles de commerces les mieux réputées. Au milieu de ce tissu idéologique capitaliste et de cet entrelacs de réformes gouvernementales, se trouvent la « gouvernance », l'« innovation », l'« excellence », l'« expertise », l'« évaluation » qu'il nous faut désormais définir, analyser, conceptualiser, pour comprendre et combattre la destruction programmée de l'Université en tant qu'institution de recherche et de passation intergénérationnelle des connaissances.

Il s'agit également de montrer comment, confronter à ces outils, les Universités en tant qu'institutions d'éducation et de recherche, les enseignants-chercheurs, pris individuellement et collectivement, deviennent les modèles de la confrontation généralisée, de la lutte de tous contre tous ou comment l'Université devient un Appareil Stratégique Capitaliste (ASC) dont les sciences humaines et sociales ne sont qu'un avatar à canaliser ou à éliminer.

François Vatin sociologue du travail et sociologie économique. Université de Paris Ouest-Nanterre-la Défense - laboratoire IDHE / CNRS. A notamment publié : (avec Alain Caillé, Marcel Gauchet et als) *Refonder l'Université française*, La Découverte, 2010.

Crise de l'Université, crise du savoir ? Le mouvement social de 2009 a révélé une grave crise de l'université française, latente depuis de nombreuses années. Celle-ci se manifeste dans une chute des effectifs étudiants dans tous les cursus définis en termes de savoirs académiques: sciences "exactes" comme lettres et sciences humaines. On peut lire dans ce phénomène une expression de la tendance générale au développement d'une représentation utilitariste des études, comme du social en général. Ce n'est pas pour rien à cet égard si le mouvement de 2009 a pris la Princesse de Clèves comme icône.

Mais en rester à un tel constat serait oublier la caractéristique institutionnelle propre de l'enseignement supérieur français et les modalités particulières par lesquelles, dans notre pays, se joue cette tendance. L'Université est en effet concurrencée en France par des formations à vocation professionnelle (publiques ou privées), qui ont toutes pour caractéristique d'être sélectives à l'entrée. Le principe d'une large ouverture de l'Université permettant l'accès de tous au savoir se retourne alors contre elle, puisque ne s'y retrouve pour une large part que des étudiants dont ce n'était pas le choix et qui sont contraints à cette orientation par leur échec à l'entrée dans une filière sélective.

Sans un changement radical des "règles du jeu" dans la gestion globale de l'enseignement supérieur en France, c'est la transmission même des savoirs, c'est-à-dire de la connaissance et de la culture, qui est mise en péril, puisque la logique du dispositif exclut de fait de l'université le public étudiant le plus à-même de tirer profit de son enseignement. Mais pour contrecarrer cette tendance, il ne suffit pas de tenir des propos incantatoires. Sans doute les Humanités, et particulièrement les sciences sociales, souffrent du mépris qu'ont pour elles maints décideurs politiques, qui ont rarement connu l'Université au cours de leurs études. Mais l'enjeu est d'abord de convaincre les étudiants eux-mêmes et surtout les meilleurs d'entre eux de revenir vers l'Université pour y suivre une formation générale. Cela ne pourra se faire sans une revalorisation symbolique de l'université dans sa concurrence avec les autres cursus d'enseignement supérieur, laquelle nécessite de repenser tout l'enseignement supérieur français.

10h30-11H : PAUSE

Humanités, Innovation et Création : Nouveaux Usages ? Nouvelles Critiques ?

Les ETATS GENERAUX DE LA SOCIOLOGIE se veulent un moment de débat au sein de la communauté des sociologues. Les sessions proposent des thèmes de discussion que les interventions déclinent de différents points de vue. Elles sont brèves (10³) et initient les débats (50³) qui restent à la salle !

9H – 10H30**Amphi 10, Galerie des amphis**

(voir plan au dos du livre)

Session 2 : LES CONDITIONS DE TRAVAIL EN SCIENCES HUMAINES ET**SOCIALES** @ en direct et différé sur canalc2.tv

Animation : Jean-Marc Fridlender (indépendant, CASP) & Delphine Naudier (CSU-CRESPPA-Paris 8)

Isabelle Clair et Wilfried Rault, Sociologues, chargé.e.s de recherche respectivement au CNRS et à l'INED, membres du collectif P.E.C.R.E.S. (Pour l'Etude des Conditions de travail dans la Recherche et l'Enseignement Supérieur). Ont notamment publié : *Recherche précarisée, recherche atomisée. Production et transmission des savoirs à l'heure de la précarisation*, Raisons d'Agir, 2011. <http://www.gtm.cnrs.fr/Pagesperso/clair.htm>

Présentation de l'ouvrage du collectif P.E.C.R.E.S. (Pour l'Etude des Conditions de travail dans la Recherche et l'Enseignement Supérieur), Recherche précarisée, recherche atomisée. Production et transmission des savoirs à l'heure de la précarisation, Paris, Raisons d'Agir, 2011. Invisibles et vulnérables, les précaires sont (re)devenus les chevilles ouvrières de l'enseignement supérieur et de la recherche. Les années 2000 ont vu leur nombre exploser : ils représentent désormais un quart des personnels et la tendance se poursuit. Une enquête nationale lancée au cours de l'hiver 2010 par le collectif des auteurs de ce livre a mis au jour leurs conditions de travail et de vie. Comme dans d'autres mondes professionnels, la faiblesse des rémunérations et le manque de reconnaissance exacerbent les rapports hiérarchiques, brisent les individus et dégradent la qualité du travail. Les contrats courts entravent l'acquisition de compétences et contrarient une condition fondamentale de l'activité scientifique : disposer de suffisamment de temps pour faire des découvertes sérieuses. La précarisation des personnels des universités et des organismes de recherche disqualifie le secteur tout entier, portant atteinte à la production des connaissances et mettant en péril la transmission des savoirs à des millions d'étudiants.

Stéphane Lelay, CNRS, CNAM-CRTD- équipe psychodynamique du travail et de l'action

À travers l'analyse des controverses liées à la question de la souffrance au travail (qu'elle soit postulée « réelle » ou « construite »), on peut se rendre compte d'une absence de terrains d'étude directement liés au champ de la recherche, ou de manière fragmentaire. On peut légitimement s'interroger sur les causes et la nature de ce silence. Ma question de départ est finalement assez simple : les personnels de la recherche publique française sont-ils protégés contre les effets négatifs potentiellement pathogènes de l'organisation du travail ? Ne doivent-ils jamais affronter des conditions de travail à ce point dégradées ou des affects à ce point négatifs qu'ils en finissent par créer un mal-être difficilement supportable mettant en danger l'équilibre mental et physique ? C'est dans ce cadre que je souhaite contribuer à une discussion qui permettrait de mettre en œuvre une enquête systématique étudiant ces dimensions largement inexplorées du champ académique. Plus précisément, je souhaite pointer les difficultés actuellement les plus marquantes dans l'exercice des métiers de la recherche. De nombreux indices laissent en effet penser qu'une dégradation importante des conditions de travail et d'emploi commence à affecter le sens même des activités dans le champ académique. Mettre publiquement en discussion ces éléments constitue un premier jalon vers une meilleure prise en compte de la protection de la santé physique et mentale des personnels de la recherche.

Pierre Lénel, Sociologue LISE – CNRS – CNAM

A partir d'une enquête menée sur la violence dans les milieux professionnels de la sociologie (académique et praticienne), nous tenterons d'aborder la question des relations entre violence et structuration de la discipline sociologique. Quel que soit le métier de sociologue exercé, le sociologue a suivi la même formation et le questionnement sur la légitimité d'être "un sociologue" est le même. L'opacité du monde de la recherche du côté académique (fonctionnement des commissions de spécialistes, délibérations des jurys de thèse, rareté et faiblesse des espaces de controverses...) et ce qui est bien souvent perçu comme une ambiguïté des pratiques (souvent mal définies) du côté des praticiens : dans bien des cas, la pratique réelle de ce qui structure le milieu reste une boîte noire et conduit à des ressentis de violence dont il serait nécessaire de développer les formes. Ces Etats Généraux de l'AFS pourraient être l'occasion de construire un accord sur des constats et d'imaginer ensemble des pistes d'amélioration de nos pratiques.

Cédric Lomba, Sociologue au CSU-CRESPPA-CNRS/Paris 8

Depuis 2005, le financement des recherches en SHS a connu de profondes évolutions avec le développement massif de la recherche dite « sur projets » (création de l'ANR, croissance des financements européens et régionaux). Les recherches sur l'histoire des sciences sociales ont largement souligné les effets des volumes de financements et de leur organisation sur les recherches engagées. Il convient donc de se demander en quoi cela a modifié la pratique de la sociologie. Je copilote avec Marie-Odile Goulet-Cazé un comité du Conseil scientifique de l'Institut SHS du CNRS (ouvert au-delà du CNRS) dont l'objet est de tenter de répondre à ces interrogations en particulier quant aux effets sur le contenu même des recherches (thèmes, méthodologies, écoles théoriques, types de productions scientifiques, etc.). Si ce comité débute à peine ses travaux, je vous propose néanmoins de présenter des données générales sur les évolutions des financements, et de poser des questions, étayées, de leurs effets sur l'emploi (notamment avec le développement massif des « post-doctorats » ou du moins des contrats courts après thèse), sur les collectifs de recherche et la division du travail d'enquête, sur l'organisation de la discussion scientifique (développement des journées d'études et colloques), sur les relations internationales, et, donc sur le contenu des recherches en sociologie.

10h30-11H : PAUSE

Humanités, Innovation et Création : Nouveaux Usages ? Nouvelles Critiques ?

Les ETATS GÉNÉRAUX DE LA SOCIOLOGIE se veulent un moment de débat au sein de la communauté des sociologues. Les sessions proposent des thèmes de discussion que les interventions déclinent de différents points de vue. Elles sont brèves (10') et initient les débats (50') qui restent à la salle !

11H – 12H30

Amphi 9, Galerie des amphis

(voir plan au dos du livre)

Session 3 : REFORMES ET ENSEIGNEMENTS EN SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES



Animation : Anne Bory (CLERSE-Lille 1), Serge Bernard (chercheur associé, ICOTEM-Poitiers, EXPERICE Paris 13)

Isabelle Bourgeois et Sophie Dalle-Nazébi (WEBSOURD-CASP)

Face à la crise que traverse l'université et les humanités, diverses initiatives sont menées à la fois pour poursuivre la transmission d'une posture, d'un type de questionnement et de savoirs faire propres aux sociologues, et pour ouvrir les perspectives d'emploi des étudiants de cette discipline. La création de Master Pro visant à préparer les étudiants en sociologie à travailler dans d'autres cadres que les établissements scientifiques de recherches publiques (ESRP) relève de cette démarche, de même l'organisation de débats sur la manière dont les compétences sociologiques peuvent être mobilisées dans d'autres métiers ou espaces de travail (APSE, 2010). Pourtant un divorce apparaît aujourd'hui entre les discours tenus sur le travail des sociologues non statutaires dans une ESRP et la réalité, très diversifiée par ailleurs, de leurs pratiques. Cette intervention, s'appuyant sur les échanges au sein du CASP (Comité d'Action des Sociologues Professionnels/ de Profession), est destinée à mettre en évidence et à décrire à grands traits cette diversité des statuts, cadres de travail, et postures de recherches de ces sociologues. Elle entend alimenter la réflexion sur les formations universitaires pouvant davantage préparer aux conditions d'exercice de la sociologie au milieu de non sociologues, à la fois dans leurs dimensions intervention et recherche.

Maryse Bresson Sociologue des précarités et de l'intervention sociale, Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines - Laboratoire Printemps. A notamment publié : *Sociologie de la précarité*, A. Colin, 2010 (ré-ed.)

L'intervention que je propose portera plus particulièrement sur le premier axe à savoir la menace institutionnelle pesant sur les disciplines des SHS (entre autres Humanités). J'apporterai ma contribution sur ce thème à partir d'éléments d'auto-analyse de mon expérience : après l'éclatement en quatre composantes de l'UFR Sciences sociales et humanités à l'Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines en 2010, je suis en effet devenue directrice d'une UFR des Sciences sociales, à périmètre restreint, dans des conditions difficiles de recomposition et de redéfinition des liens entre disciplines et avec les services centraux de l'Université ; ces mutations ont également eu un impact sur le projet de master « Métiers de l'enseignement et de la formation en SES », dont l'ouverture a été reportée. Dans ce contexte, je suis directement confrontée à des formes plurielles, exogènes et endogènes de mise en danger et de menace institutionnelle sur les humanités. Au-delà du témoignage, j'esquisserai des pistes pour l'analyse, à partir d'un parallèle entre les mutations observées pour les humanités dans le secteur de l'enseignement supérieur et les mutations du secteur de l'intervention sociale, qui est mon champ habituel de recherche.

Vèrène Chevalier (Sociologue en STAPS, Université de Paris 12 (dite UPEC) / Centre Maurice Halbwachs, ASES et SLR. A notamment publié : <http://www.liens-socio.org/Les-categoriees-sociales-et-leurs>, <http://www.liens-socio.org/Excellences-sportives-Economie-d>.) : *Usages des sciences sociales en période de réformes.*

J'aborderai les usages des sciences sociales en période de réformes. Mon intervention assumera la posture engagée d'une sociologue, élue dans un CA d'université, sous la forme d'un témoignage adossé à une « participation observante ». A partir de la mise en regard de quelques cas typiques débattus en CA, j'illustrerai la manière dont les sciences sociales peuvent être tour à tour instrumentalisées pour accompagner ces réformes, ou récusées dès lors qu'il s'agit d'y recourir pour questionner les effets de leur mise en œuvre dans des situations concrètes. Face à une logique gestionnaire qui accapare nos savoirs, c'est leur composante réflexive qui semble s'effacer. Cette expérience donne à réfléchir sur la légitimité accordée à nos professions, du moins si l'on considère mon expérience à l'échelle concrète des transactions locales comme une sorte de révélateur généralisable à l'ensemble des usages faits de nos savoirs et de nos expertises à l'échelle macro-sociale.

Marjorie Galy, Sylvain David (APSES) : *La place de la sociologie dans l'enseignement des SES au lycée.*

La refonte en cours des programmes d'enseignement des SES au lycée traduit une rupture avec l'esprit fondateur de cette discipline, qui suscite une forte mobilisation dans le monde enseignant et universitaire. A la faveur d'un certain durcissement des frontières entre disciplines, en rupture avec l'esprit fondateur de cet enseignement, l'approche sociologique s'y trouve en partie reléguée. Des thèmes structurants pour la compréhension des économies et des sociétés contemporaines disparaissent en seconde, et ne sont réintroduits que très tardivement dans le cursus lycéen, comme c'est le cas des notions de classes sociales ou de culture. L'approche des questions relatives au travail et à l'emploi fait par ailleurs assez peu de cas du regard de la sociologie sur ces questions. Ces évolutions rappellent la nécessité d'un dialogue étroit entre enseignants du secondaire et du supérieur, qui tienne compte de la spécificité des démarches pédagogiques des SES et de l'enjeu qu'elles représentent pour l'avenir de la sociologie en France.

Humanités, Innovation et Création : Nouveaux Usages ? Nouvelles Critiques ?

Les **ETATS GENERAUX DE LA SOCIOLOGIE** se veulent un moment de débat au sein de la communauté des sociologues. Les sessions proposent des thèmes de discussion que les interventions déclinent de différents points de vue. Elles sont brèves (10') et initient les débats (50') qui restent à la salle !

11H – 12H30

Amphi 10, Galerie des amphis
(voir plan au dos du livre)

Session 4 : **LES SCIENCES SOCIALES DANS LA CITE**  en direct et différé sur canalC2.tv

Animation : Dan Ferrand-Bechmann (université Paris 8/CASP), Romain Pudal (IDHE-Université Paris Ouest-Nanterre-la Défense)

Sylvain Laurens, Frédéric Neyrat, Enseignants-chercheurs (Limoges)

Un droit à l'enquête ? Face aux normes morales et juridiques qui régissent le droit à la vie privée, le droit à la propriété intellectuelle, le droit d'accès aux informations personnelles enregistrées sur support numérique, le sociologue et plus largement tous les chercheurs en sciences sociales, se trouvent parfois dans l'obligation d'arbitrer entre leur droit légitime à l'enquête et les droits des personnes enquêtées. Dans le sillage du colloque de Limoges sur le droit à l'enquête (2009) et la parution de « Enquêteur de quel droit ? », cette intervention se proposera de revenir sur les enjeux juridiques et éthiques soulevés par le travail sociologique. Elle sera l'occasion de faire le point sur les devoirs et les droits que peuvent faire valoir les chercheurs en sciences sociales face à une juridicisation croissante des rapports sociaux qui pourraient menacer à terme leur autonomie.

Abou Ndiaye, (ARESS), **Olivier Vasseur** (ONERA)

Quelles innovations éthiques dans les investigations sociologiques à dimension internationale ou européenne ? Le rapport mondial de l'Unesco "Vers les sociétés du savoir" insiste sur la nécessité de refonder une éthique pour orienter les sociétés du savoir en devenir, une éthique de la liberté et de la responsabilité dans la perspective d'une véritable éthique du futur. La charte européenne du chercheur indique que les chercheurs doivent adhérer aux pratiques éthiques reconnues et aux principes éthiques fondamentaux de mise dans leur(s) discipline(s), ainsi qu'aux normes éthiques étayées par les différents codes d'éthique nationaux, sectoriels ou institutionnels. Indépendamment des réflexions et travaux portant sur l'élaboration d'une charte déontologique au sein de l'Association Française de Sociologie, on peut constater que les appels d'offre européens ou de l'ANR exigent de plus en plus la prise en compte des conséquences sociétales des recherches financées et des aspects éthiques. Cette exigence de la prise en compte de la dimension éthique dans les recherches européennes implique concrètement des innovations tant théoriques que pratiques dans le domaine de l'éthique. Ces innovations sont notamment issues des réflexions communes des partenaires européens sur l'éthique, des questionnements sur l'acceptable en fonction de l'histoire culturelle et des différentes pratiques des enquêtes. Il en résulte alors une perspective controversée de construction de postures éthiques européennes. A partir de leur expérience en tant qu'experts éthiques dans un projet européen regroupant cinq pays, les auteurs proposent une discussion sur la problématique de l'implication des aspects éthiques dans la gestion des projets internationaux (européens, bilatéraux...) en sciences sociales.

Xavier Zunigo (Technologia)

La production de connaissance sous contrainte : sociologie et expertise en entreprise Les expertises pour les Comités d'Hygiène de Sécurité et des Conditions de travail dans les entreprises de plus de 50 salariés font fréquemment appel à des sociologues. Ces derniers ont pour mandat de produire une connaissance objective sur l'organisation en mobilisant les outils traditionnels de la discipline (questionnaire, entretiens, observation). Cependant, le contexte de production de ces connaissances exerce une forte influence sur le travail sociologique. Les sociologues interviennent en effet dans des rapports de forces, plus ou moins conflictuels, entre direction et instances représentatives du personnel dont ils deviennent rapidement partie prenante. Ils font ainsi l'objet de tentatives d'instrumentalisations diverses de la part des deux bords. A quelles conditions la pratique de la sociologie reste-elle possible dans un univers où les enjeux pratiques l'emportent sur les enjeux cognitifs ? Quelles stratégies le sociologue peut-il déployer pour répondre à la demande sociale tout en maintenant un niveau d'exigence proche des normes de la discipline ? Quel rôle finalement joue-t-il ou lui fait-on jouer en le laissant pénétrer dans des arènes sociales difficilement accessibles à la recherche scientifique ?

A UN NOUVEL ESSOR DU CHAMP SANITAIRE : L'ENJEU DES NTIC AMPHI 10 (Galerie des amphis,

voir plan au dos)  en direct et différé sur canalC2.tv

Animation : Béatrice Jacques (université de Bordeaux), Joëlle Kivits (Société française de santé publique), Pascal Ragouet (Université Bordeaux 2)

L'objectif de cette session est de présenter les enjeux des développements technologiques pour les professionnels, les usagers et la communauté scientifique du champ de la santé. Le questionnement sur ces nouvelles technologies, sur leur usage et non usage, leur appropriation, leurs effets, est devenu indispensable pour la sociologie de la santé et la sociologie des sciences. Les intervenants alimenteront ce débat par leurs regards diversifiés, portant sur la situation française et à l'étranger.

L'arrivée des nouvelles technologies d'information et de communication (NTIC) dans le champ de la santé est un enjeu majeur pour les systèmes de santé et le champ sanitaire en général. D'une part, en développement depuis plusieurs années, le domaine de la télémédecine montre aujourd'hui ses applications concrètes en termes de diagnostic et de soins et même de prévention. L'organisation et les pratiques peuvent s'en trouver profondément transformées. Répondant avant tout à des exigences de meilleure efficacité de l'organisation sanitaire, de réduction et de rationalisation de coûts, les NTIC viennent bouleverser à la fois la relation classique soignant et soigné et questionner les façons de faire et les compétences des professionnels et des patients (acquisition de nouveaux gestes techniques). D'autre part, l'image scientifique et médicale acquiert un nouveau statut grâce aux développements technologiques permettant une représentation et une diffusion nouvelles de la science et de la santé (images de molécules, voire d'atomes) au sein de la communauté scientifique mais également auprès du public.

PREMIÈRE PARTIE 9H-10H30 :

Claude Sicotte (Département d'administration de la santé, Université de Montréal) : *La lente diffusion des technologies de l'information et de la communication au sein des routines cliniques, organisationnelles, technologiques et clientèles dans le champ sanitaire* (voir résumé page 20)

Laurence Esterle (Cermes3-Inserm U988, CNRS UMR 8211, EHESS et Université Paris-Descartes) : *L'application des nouvelles techniques d'information et de communication au domaine de la santé et leurs implications managériales* (voir résumé page 20)


SECONDE PARTIE 11H-12H30 ::

Denise Silber (consultante, spécialiste de l'e-santé et fondatrice de la société Basil Strategies) : *Analyse actuelle des évolutions technologiques dans le champ de la santé, en France et à l'étranger*

Antonio A. Casilli (Centre Edgar Morin, IIAC UMR8177, EHESS/CNRS) : *E-santé : entre conflits sociaux et fractures sanitaires*, (voir résumé page 20)

Anne Marcovich et Terry Shinn (GEMASS) : *La révolution technologique et les images au sein des nanosciences : la place des représentations visuelles dans l'Épistémologie et dans la Communication*. (voir résumé page 21)

B CREATION ET MEDIATIONS : AUX CONFINS DES ART-TECHNIQUE-SCIENCE

AMPHI 9 (Galerie des amphis, voir plan au dos)  en direct et différé sur canalC2.tv

Animation : Florent Gaudet (Université de Grenoble), Sylvia Girel (Université de Provence-Aix-Marseille), Cécile Prévost-Thomas (Université Paris Sorbonne).

La fonction de l'imagination ne se réduit pas à la seule création artistique, elle se trouve aussi, en tant que processus cognitif, mobilisée dans les domaines scientifiques et technologiques. En sociologie, depuis C.-W. Mills, en passant par R.-A. Nisbet, on sait comment le sociologue a besoin d'imagination pour comprendre la vie sociale. Mais ces derniers se sont d'abord appuyés sur des fondamentaux (Darwin, Marx, Weber, Durkheim, Simmel, Freud, Kuhn...) qui tous ont insisté sur le fait que la démarche scientifique ne consiste pas simplement à observer, mais commence par l'invention d'un monde possible, ou d'un fragment de monde possible. L'imagination créatrice permet ainsi de produire des idées, des rêves, des œuvres tant artistiques que techniques, scientifiques ou artisanales dans tous les domaines de la vie quotidienne ainsi que l'ont montré entre autres G. Friedman, A. Gorz, M. de Certeau, H. Joas ou encore N. Alter. L'objectif de cette session est de présenter les enjeux de ces débats et avancées en particulier à travers la question des médiations entre les instances constituées par les espaces artistiques, techniques et scientifiques dans les dynamiques des processus de production-création.

PREMIÈRE PARTIE 9H-10H30 : Les processus de production-création dans les médiations Art-Technique-Science I

Bruno Péquignot (Université de la Sorbonne Nouvelle - Paris 3, CERLIS UMR 8070 Sorbonne Nouvelle / Paris Descartes / CNRS) : *Produire du « nouveau » en arts et en sciences* (voir résumé page 21)

Bernadette Bensaude-Vincent (Paris 1 - Panthéon-Sorbonne, CETCOPRA) : *L'art du composite : innovation et design en matériau*. (voir résumé page 21)

Jean-Louis Fabiani, (EHESS, Centre d'études sociologiques et politiques Raymond Aron, Central European University, Budapest) : *De la science de l'art de Giovanni Morelli au tournant neuronal en histoire de l'art* (voir résumé page 21)

SECONDE PARTIE 11H-12H30 : Les processus de production-création dans les médiations Art-Technique-Science II

Julien Delas (Doctorant CRESSON-Grenoble) : *Une étude de la dynamique du processus de création dans le cadre du projet TICTAC : Trajectoire des Idées et Coopération des Acteurs dans la dynamique de la Création* (voir résumé page 22)

Maÿlis Dupont (CommOnEcoute) : *Apprentissage et création. Le réalisateur en informatique musicale et l'interprète dans le processus de production* (voir résumé page 22).

Jean-Paul Fourmentraux (Université Lille 3, GERIICO-CESPRA) : *Arts et Sciences : faire œuvre commune* (voir résumé page 23).

C INNOVATIONS DANS LES POLITIQUES SOCIALES : DE NOUVEAUX CONCEPTS NORMATIFS

AMPHI G (CLV, voir plan au dos)  en direct et différé sur canalc2.tv

Animation : Anne-Marie Guillemard (Paris V, EHESS) & Olivier Giraud (CNRS, CNAM-LISE)

Cette session entend faire le point sur l'apparition et l'installation d'une série de nouveaux concepts normatifs dans le domaine de l'intervention sociale depuis la fin des années 1980 : workfare, insertion, participation, droits fondamentaux des malades, activation, budget global, incitation, responsabilisation, individualisation, soutenabilité, etc. Quels sont tout d'abord ces concepts qui, au-delà des effets éventuels de la mode, se sont durablement installés ? En second lieu, jusqu'où et dans quelles conditions l'association d'un ensemble de termes nouveaux de vocabulaire correspond-elle à d'authentiques innovations, voire des créations originales, ou encore accompagne-t-elle des processus d'expérimentation sociale ? Enfin, peut-on penser que l'apparition des nouveaux concepts constitue en quelque sorte un système cognitif et normatif qui accompagne des tournants dans la construction des interventions dans le « social » ? À cet égard, on ne peut manquer de se poser la question des sources internationales ou plus nationales de ces « nouveaux concepts », mais aussi des acteurs qui ont intérêt à les propager, les légitimer, ainsi que de leurs conséquences sociales. (voir argument développé page 23).

PREMIÈRE PARTIE **9H-10H30** : introduction et discussion : **Anne-Marie Guillemard**

Jean-Philippe Viriot-Durandal (Université de Franche-Comté, Gepecs, Paris 5) & **Thibault Moulart** (F.R.S.-FNRS, Université Catholique de Louvain, Louvain-la-Neuve) : *Le « Vieillessement actif » : Pour une sociologie critique de la construction des référentiels internationaux dans les politiques publiques.*

Bernard. Ennuyer (Responsable de structure) : *Dépendance » versus « Autonomie » : enjeux pour les politiques publiques.*

Hélène Thomas (CHERPA Sciences Po Aix) : *Les politiques européennes des âges élevés. Entre empowerment et activation de la citoyenneté.*

SECONDE PARTIE **11H-12H30** : introduction et discussion : **Olivier Giraud**

Jean-Claude Barbier (Université Paris 1 Panthéon Sorbonne CNRS CES) : *L'eupéanisation des références normatives nouvelles des politiques sociales est-elle une réalité ? Méthodes et constats.*

Patrick Hassenteufel (Université Versailles-St-Quentin) : *La protection maladie entre conceptualisations économiques et (re)conceptualisation politique.*

Maryse Bresson (Université Versailles-St-Quentin) : *La participation, un concept éternellement réinventé.*

D LA QUESTION CLIMATIQUE SOUS L'ANGLE DE LA JUSTICE SOCIALE AMPHI 8

En abordant la question climatique sous l'angle de la justice sociale, nous cherchons à identifier comment la dénonciation d'injustices environnementales participe des recherches plus classiques sur les inégalités et les injustices sociales et de leur possible renouvellement théorique, conceptuel, politique et pratique. La session part de l'enjeu climatique : construction d'une justice climatique et de l'instauration de linéaments pour un régime climatique post carbone. Elle s'organise à partir d'un retour d'expérience de la campagne de négociation de l'Unesco, consécutivement à l'« échec » de Copenhague (2009) et de la conférence de Cancun (2010). L'objectif est d'enregistrer les différentes approches d'une justice climatique à l'échelle du monde, des États et des régions. Ce sera le point d'ancrage des contributions structurées autour de la sociologie des inégalités sociales et environnementales, de la sociologie de la justification et de la reconnaissance. La session se partage en deux tables-rondes. La première rend compte de la manière dont différents acteurs de terrain appréhendent les enjeux climatiques, la seconde articule ces témoignages à diverses conceptualisations théoriques. (voir argument développé page 23).

PREMIERE TABLE-RONDE **9H-10H30** : **Justice sociale, justice environnementale : essai de construction sociologique.**

Animation : **Philippe Boudes** (Ladyss-CNRS, ANR Trame Verte et GIS Climat Environnement Société) : **Jacqueline Candau & Valérie Deldrève** (Cemagref, Bordeaux), **Jean-Paul Bozonnet**, (IEP Grenoble).

SECONDE TABLE-RONDE **11H-12H30** : **Justice sociale, justice environnementale et changement climatique.** Animation :

Florence Rudolf (Insa-Strasbourg) : **Lydie Laigle**, (CSTB, Paris), **Chloé Vlassopoulos** (coordinatrice projet EXCLIM articulant changement climatique et migrations forcées), **Serge Dufoulon** (Université de Grenoble).

E STRUCTURES SOCIALES ET SYSTÈMES DE VALEURS AU PRISME DES ENQUÊTES INTERNATIONALES AMPHI 7

Nos deux sessions s'ouvriront sur un tour de table, chaque intervenant-e disposant d'une quinzaine de minutes et le temps résiduel étant consacré aux échanges avec la salle. La première session montre comment les enquêtes internationales permettent de saisir la complexité des relations entre les transformations des structures sociales et celles des systèmes de valeurs. La seconde illustre concrètement cette complexité à partir de divers thèmes : stratification sociale, valeurs familiales, jeunesse, religion, inégalités et travail. Elle interroge également les modalités des recherches conduites (institutions, nombre de chercheurs, diffusion des résultats, etc.), notamment le persistant déséquilibre de genre qu'on y observe.

PREMIÈRE PARTIE **9H-10H30** : **Les enquêtes internationales à l'épreuve des transformations des structures sociales et des systèmes de valeurs** Animation : Céline Belot (IEP Grenoble, PACTE) à confirmer

Pierre Bréchon (IEP Grenoble, Pacte), **Frédéric Gonthier** (IEP Grenoble, Pacte), **Dominique Joye** (Université de Lausanne, Institut des sciences sociales), **Nicolas Sauger** (FNSP, CEE)

SECONDE PARTIE **11H-12H30** : **Applications thématiques et caractéristique du champ de la recherche**, animation à préciser

Louis Chauvel (Sciences Po Paris, OSC), **Claude Dargent** (Paris 8, CRESPPA), **Olivier Galland** (CNRS, GEMASS), **Bernard Roudet** (INJEP)

F GENRE, CORPS ET INNOVATIONS TECHNOLOGIQUES AMPHI 10 (Galerie des amphis)

Les innovations technoscientifiques sont co-construites par les rapports sociaux, en particulier par l'intersection des problématiques de sexe, de classe et de race. D'où l'importance de poser la question de la configuration et du rôle des groupes dominants dans la conception et la production de certaines technologies. Depuis une trentaine d'années, la médecine et, plus largement, les biotechnologies sont au cœur des études féministes sur la technologie. Les techniques ont en effet un rôle de premier plan dans la définition et redéfinition de ce qui définit l'humain et son identité incorporée. La question qui se pose aujourd'hui est de savoir comment les savoirs et pratiques technoscientifiques, de la création et l'innovation à l'usage, œuvrent à la définition de la différence des sexes, à la construction du genre et à la configuration sexuée des corps.

PREMIÈRE PARTIE 9H-10H30 : Le genre des techniques: le cas des sciences biomédicales et des technologies de l'information et de la communication.

Animation: **Artemisa Flores Espinola** (CRESPPA-CSU) ; discussion : **Danielle Chabaud-Rychter** (CRESSPA-Genre-Travail et Mobilités)

Judy Wacjman (Présidente *Society of Social Studies of Science* (4S), London School of Economics and Political Science) : *Mobile Phones, Connectedness, and Work/Family Divisions* (voir résumé page 24).

Nelly Oudshoorn (Université de Twente) : *The co-construction of contraceptive technologies and gender identities of users* (voir résumé page 24).

SECONDE PARTIE 11H-12H30 : Les technologies du sexe. Corps et genre : entre normativité et innovation

Discussion : **Marina Maestrutti** (Université Paris 1, Cetcopra)

Marcia C. Inhorn (Yale University) : *Masturbation, recueil de sperme, Assistance Médicale à la Procréation : Anxiétés morales et nouvelles masculinités dans les cliniques d'AMP au Moyen-Orient.* (voir résumé page 25).

Alain Giami (Inserm, CES-U1018) : *Transformations dans la médicalisation de la sexualité : la prévention du VIH et la disparition du facteur humain* (voir résumé page 25).

G A WORLD WIDE SOCIOLOGY ? ENJEUX ACTUELS DE L'INTERNATIONALISATION DES SCIENCES

SOCIALES AMPHI 9 (Galerie des amphis)

Animation : Mathieu Hauchecorne (CERAPS-UMR 8026, CNRS, Lille2) & Étienne Ollion (CMH)

Ces dernières années ont vu une augmentation importante de la référence à l'international dans la sociologie française. La pression à la publication dans des revues étrangères comme à participer à des conférences internationales ne sont que deux aspects d'une « injonction à l'internationalisation » qui est allée croissante. Dans le cadre de ces deux séances semi-plénières, on se propose d'éclairer ces débats et de réfléchir aux formes possibles de l'internationalisation des sciences sociales, à la lumière de travaux empiriques récents consacrés au fonctionnement des espaces académique et à la circulation internationale des sciences humaines et sociales. Les travaux empiriques présentés en première partie viseront à rendre compte des rapports de force qui structurent l'espace transnational des sciences humaines et sociales et à situer les différentes traditions sociologiques nationales au sein de celui-ci. Andrew Abbott et des chercheurs francophones ayant enseigné à l'étranger ou pris part à des revues transnationales seront ensuite invités à réagir à ces présentations sur la base de leur expérience personnelle de l'internationalisation afin d'ouvrir une discussion avec la salle.

Existe-t-il aujourd'hui une sociologie « internationale » ou universelle ? Lisons-nous sous ce label les traditions sociologiques nationales dominantes ? Comment les différentes barrières linguistiques, nationales, et les rapports de force politiques et économiques qui structurent l'espace transnational des sciences humaines orientent-ils les flux scientifiques ? Les échanges scientifiques internationaux constituent-ils des échanges inégaux ? L'internationalisation passe-t-elle par la constitution d'un véritable champ scientifique transnational, ou par l'intensification des échanges entre des champs nationaux ou régionaux distincts ? À travers ces questions, on cherchera à réfléchir collectivement aux conditions d'une internationalisation féconde.

La première table-ronde rend compte de la manière dont différents acteurs de terrain appréhendent les enjeux climatiques, la seconde article ces témoignages à diverses conceptualisations théoriques.

PREMIÈRE PARTIE: 9H-10H30 : Les traditions nationales dans l'espace transnational des sciences sociales ? Modérateurs: Romain Pudal et Mathieu Hauchecorne

Gisèle Sapiro (CNRS-EHESS) : *La circulation internationale des livres de sciences humaines et sociales: conditions et obstacles.*

Laurent Jeanpierre (Paris-8) : *Faire des sciences sociales dans les pays du Sud : un aperçu des nouvelles conditions sociales de production et de leurs effets.* **Angèle Christin** (Princeton University), **Etienne Ollion** (CMH-ETT) : *De la sociologie en Amérique. Éléments pour une sociologie de la sociologie aux États-Unis*

SECONDE PARTIE: 11H-12H30 TABLE-RONDE: Chercheurs, journaux et institutions face à l'internationalisation

Modérateurs: **Laurent Jeanpierre** et **Etienne Ollion**

À la suite des présentations de première partie, la table-ronde vise à ouvrir une conversation autour des situations et des enjeux concrets de l'internationalisation. Parce qu'elles constituent un enjeu important de la diffusion de la recherche et jouent un rôle central dans la progression des carrières, les revues sont ici prises comme un observatoire du fonctionnement de l'espace académique et de ses transformations.

Andrew Abbott (rédacteur en chef de l'*American Journal of Sociology*), **Gisèle Sapiro** (ancienne membre du comité de rédaction de *Poetics*), **Jean-Louis Fabiani** (ancien membre du comité éditorial de *Sociologie et Sociétés* et de *Sociologias*) et **Claude Martin** (co-rédacteur en chef du journal franco-canadien *Liens social et politiques* et vice-président en charge de l'international de l'AFS). Ils ouvriront la discussion avec le public en rendant compte de leurs expériences des processus contemporains d'internationalisation.

H LE TRAVAIL DE LA MODERNITE: TEMPORALITES ET TECHNICITE

AMPHIG (CLV)  en direct et différé sur canal2.tv

Avons-nous vraiment pris la mesure des mutations qu'a connues travail ce dernier demi-siècle ? Sur quel paysage notre lente sortie de l'ère mécaniste de l'industrie ouvre-t-elle? Les activités de travail sont de plus en plus hétérogènes, le travail humain n'est plus d'abord utilisé, comme au 19^e siècle, pour sa force motrice, et il est de plus en plus difficile, même pour les gestionnaires, de le réduire à une simple quantité de temps. Comment repenser alors ces deux dimensions essentielles du travail que sont sa temporalité et sa technicité ? Nous avons convié deux auteurs pour réfléchir avec nous sur ces questions.

Hartmunt Rosa posera la question de notre rapport au temps en nous proposant de (re)penser les activités de la modernité, non plus en termes de rationalisation, mais d'accélération. Introduisant ce concept, il revisite les analyses de la production et du travail, et remet le travail au cœur de la théorie critique. Ce nouveau rapport au temps présente pour lui un risque de dissolution des attentes, des identités, et donc aussi de l'action politique. Rien de moins !

Patricia Vendramin porte le regard sur la technicité du travail, autre versant de ces mutations. L'informatisation, l'automatisation et parfois la numérisation des activités ont marqué tous les secteurs d'activités durant ce dernier quart de siècle. Comment les travailleurs font-ils avec ces milieux de travail ? Une perspective générationnelle peut être utile pour interroger les usages de ces technologies, et la façon dont s'y rencontrent les questions de l'expérience et de l'innovation technique. Nous verrons aussi ce que nous apprend la dimension du genre. Mais l'incessant renouvellement des dispositifs techniques introduit aussi de nouvelles épreuves pour tous les travailleurs. Face à celles-ci, le travail se vit-il désormais davantage au singulier ? C'est une hypothèse développée dans un ouvrage de l'auteure.

Les deux sessions veulent favoriser les échanges avec la salle et solliciter les commentaires croisés de nos deux invités. Nous leur consacrerons l'essentiel du temps imparti après une présentation des thèses respectives d'une trentaine de minutes.

PREMIÈRE PARTIE **9H-10H30** : **Un temps accéléré ?** Avec **Hartmunt Rosa** (Université de Iéna), auteur de : *Accélération. Une critique sociale de temps*, traduit à La Découverte en 2010.

SECONDE PARTIE **11H- 12H30** : **Faire et produire avec des dispositifs techniques** Avec **Patricia Vendramin** (Centre de Recherche Travail et Technologies, Fondation Travail-Université à Namur, chargée de cours à l'université de Louvain-la-Neuve), auteure en 2004 de : *Le travail au singulier. Le lien social à l'épreuve de l'individualisation*, en co-édition Academia Bruylant/L'Harmattan.

I QUESTIONS DE SECURITE AMPHI 8 (Galerie des amphis)

Animation : **Marwan Mohammed** (ERIS, CNRS-CMH)

Les régimes de traitement public des problèmes de sécurité sont en constante évolution. La gestion de l'ordre social traduit cette dialectique entre les faits, leur traitement et leur régulation. Les années 1997-2002 ont été celles du « tournant sécuritaire » - dont nous expliciterons les définitions et les modalités d'appréciation - marqué par la surenchère électorale du thème de « l'insécurité ». Depuis 2002, la France s'est engagée dans ce que certains chercheurs ont nommé une « frénésie sécuritaire » visant notamment le contrôle et la gestion de la délinquance, le fonctionnement des espaces publics et numériques, la régulation de l'immigration et le recours croissant aux nouvelles technologies. Le discours sur la sécurité prononcé en juillet 2010 à Grenoble par le Président de la République, représente, à bien des égards, un concentré de cette posture de surenchère. Rarement dans l'histoire politique de la France, une telle compilation de lois pénales et de remises en cause des libertés n'avait été si intense. Au delà de leur fréquence, cette table ronde propose de s'interroger sur ce qui inspire ces lois, leurs promoteurs et leurs critiques, mais aussi comment elles traduisent les évolutions des représentations sociales de la déviance et le cas échéant les renforcent.

PREMIÈRE PARTIE **9H - 10H30** :

Martine Kaluzynski (PACTE, IEP Grenoble) : *L'ordre contre la République ?*

Renée Zauberman (Université Versailles-Saint-Quentin. CESDIP) : *Evolutions de la délinquance et de sa prise en charge pénale.*

SECONDE PARTIE **11H-12H30** :

Emmanuel Blanchard (Université Versailles-Saint-Quentin. CESDIP), **Nicolas Fischer** (IEP de Paris, IRIS-EHESS) : *La lutte contre la mobilité et l'errance : les actualisations d'un dispositif constitutif de la pénalité moderne.*

Virginie Gautron (Université de Nantes, Laboratoire « Droit et Changement Social ») : *Les mutations de la coproduction locale de la sécurité : entre réaffirmation symbolique et disqualification pratique ? »*

UN NOUVEL ESSOR DU CHAMP SANITAIRE : L'ENJEU DES NTIC AMPHI 10 (Galerie des amphis)

Laurence Esterle (directrice de recherche à l'Inserm, Cermes3, Inserm U988, CNRS UMR 8211, EHESS et Université Paris-Descartes) : *L'application des nouvelles techniques d'information et de communication au domaine de la santé et leurs implications managériales*

La télémédecine regroupe un ensemble vaste et hétérogène d'applications des technologies de l'information et de la communication (TIC) au domaine de la santé et des soins : informations sur la santé disponibles sur le Web, échanges numérisés entre professionnels de santé grâce à la messagerie électronique, dossiers médicaux informatisés mais aussi téléconsultations, téléexpertise, téléassistance, télésurveillance..., autant d'innovations qui attirent l'intérêt des décideurs et des industriels. Pour les décideurs, la télémédecine est porteuse de solutions répondant à une demande croissante de soins face à une démographie médicale déclinante, notamment dans les territoires ruraux. Présentée comme une source potentielle d'économies, elle a été promue depuis déjà de nombreuses années et les initiatives se sont multipliées aussi bien à l'échelle nationale qu'à l'échelle européenne. Pourtant, les nombreux bilans et rapports, réalisés en France notamment, montrent que la télémédecine ne s'est pas développée au rythme attendu par les décideurs politiques et que les échecs sont nombreux.

En dehors des considérations techniques, la télémédecine est en effet porteuse de tels changements dans l'organisation des soins, les pratiques et les savoirs médicaux, dans le positionnement du patient dans le système de soins et sa relation avec les professionnels de santé que son développement nécessite anticipation et appropriation par les acteurs. L'histoire montre toutefois que de nombreuses initiatives ont été décrétées et planifiées dans la méconnaissance des reconfigurations sociotechniques qu'elles sont susceptibles d'entraîner. L'échec du dossier médical personnel (DMP) en France au début des années 2000 en est l'illustration exemplaire. En contrepoint, depuis quelques années, des produits et services adaptés aux besoins des usagers se développent sous le portage de professionnels de santé accompagnés par les industriels. Notre propos sera de présenter au-delà de la diversité des dispositifs de télémédecine, les changements socio-organisationnels que celle-ci est susceptible d'apporter. Nous illustrerons par l'exemple d'initiatives nationales ou, à l'opposé, locales, comment ces changements ont pu être négligés ou, au contraire, intégrés dans la démarche de développement et d'implantation. Au final, des enseignements en termes de *gestion de projets en télémédecine* pourront être esquissés.

Claude Sicotte (Professeur, Département d'administration de la santé, Université de Montréal) : *La lente diffusion des technologies de l'information et de la communication au sein des routines cliniques, organisationnelles, technologiques et clientèles dans le champ sanitaire*

A priori, les nouvelles technologies de l'information et de la communication offrent des fonctionnalités intéressantes pour améliorer les pratiques cliniques dans le champ sanitaire. Toutefois, les expériences terrain montrent, de façon répétée, la difficile pénétration de ces technologies dans l'univers clinique. Comment peut-on expliquer la diffusion ralentie de ces technologies au sein de nos systèmes de santé ? Cette présentation propose de mobiliser un matériel empirique riche et diversifié couvrant plusieurs applications de ces technologies qui visent à favoriser une pratique clinique à distance dans le domaine de la télémédecine et de la télésanté. Ces expérimentations se sont déroulées au Québec lors de ces dix dernières années. Les technologies analysées couvrent la téléconsultation, les télésoins, la télésurveillance à domicile, l'informatique mobile ainsi que la mise en place de réseaux d'échange de données cliniques visant à assurer une meilleure continuité des soins à chaque patient. Certaines expérimentations visaient aussi à favoriser l'implication personnelle des patients. L'analyse croisée de ces expériences permet de mieux comprendre les nombreux défis que rencontre la diffusion de ces technologies en mettant en évidence une série d'enjeux constants qui viennent d'un projet à l'autre limiter l'adoption de ces technologies et freiner l'atteinte de bénéfices qui sont souvent promis trop allègrement.

Antonio A. Casilli (Centre Edgar Morin, IIAC UMR8177, EHESS/CNRS) : *E-santé : entre conflits sociaux et fractures sanitaires*

Une complexité sociale grandissante entoure la transition de la « médecine de chevet » à l'e-santé. Nous ne sommes pas en train d'observer un processus linéaire, mais un concert de voix discordantes, un champ de tensions. L'application des technologies communicantes et des dispositifs mobiles au domaine de la biomédecine sous-entend un ensemble de revendications d'autonomie de la part des sujets impliqués dans les échanges informatisés orientés santé. Surtout, les communautés de patients du Web restituent de façon originale un ensemble de conflictualités entre institutions médicales et savoirs profanes du corps. Issues des contestations de la médecine institutionnelle des années 1980 et des collectifs de « résistance civile électronique » où les premiers hackers mettaient leurs compétences informatiques au service des malades exclus des soins par des systèmes de sécurité sociale de plus en plus dysfonctionnels, les forums de discussion santé ou les applications participatives de la « médecine 2.0 » actuelle sont encore animés par un refus très marqué de la médiation médicale. Dans le contexte qui se dessine, les médecins ne seraient plus qu'une ressource parmi d'autres, concurrencés par les communautés épistémiques à la Wikipédia, les groupes d'entraide en ligne et les bases de données « open ». Mais, de manière paradoxale, la démocratisation croissante des usages numériques ne va pas sans soulever plusieurs interrogations quant aux biais qu'elle peut introduire dans l'accès aux soins. La question des inégalités en matière de santé reste plus que jamais ouverte. Un déplacement progressif des scènes de l'exclusion et de l'isolement social pourrait s'opérer si la « fracture numérique » finissait par recouper une « fracture sanitaire » entre usagers ayant accès à de l'aide en ligne et à de l'information de qualité et des couches de population progressivement évincées de cette démarche d'« empowerment » des malades. Le risque est que les usages numériques contribuent à exacerber ces inégalités.

Anne Marcovich et Terry Shinn (GEMASS) : *La révolution technologique et les images au sein des nanosciences : la place des représentations visuelles dans l'Épistémologie et dans la Communication*

L'avènement de la recherche à l'échelle nanométrique s'ancre dans une nouvelle épistémologie et s'est accompagnée de nouveaux liens au sein des communautés scientifiques et avec la culture au sens plus large. Cette épistémologie et ces nouveaux liens culturels et sociaux s'appuient largement sur la production des images au sein des domaines scientifiques concernés. Cette production d'images s'est massivement développée grâce à deux formes de technologies nouvelles, d'une part la microscopie à champ proche, comme le Scanning Tunnelling Microscope (STM) et d'autre part, la diffusion très large de l'informatique, ces deux technologies donnant accès de façon massive et routinière à des représentations visuelles de molécules et même d'atomes par exemple. Cette épistémologie fondée à la fois sur les images et l'argumentation scientifique ouvre sur des formes de validation inédites. Ces images engagent de plus des pratiques et des stratégies de communication au sein de la science et vers le public.

B CREATION ET MEDIATIONS : AUX CONFINS DES ART-TECHNIQUE-SCIENCE, AMPHI G (CLG, voir plan dos du livre)

« Une démarche scientifique se caractérise par le fait qu'en trouvant de nouveaux objets elle développe de nouvelles méthodes. Exactement comme la forme en art se caractérise par le fait qu'en conduisant à de nouveaux contenus elle développe de nouvelles formes. C'est seulement pour un regard externe que l'œuvre d'art a une forme et une seule, et que le traité a une méthode et une seule. »

Walter Benjamin
Paris capitale du XIX^{ème} siècle
Ed. du Cerf, 1989. p. 490.

Bruno Péquignot (Professeur à l'Université de la Sorbonne Nouvelle - Paris 3, Directeur de l'U.F.R. Arts & Médias, membre du CERLIS UMR 8070 Sorbonne Nouvelle / Paris Descartes / CNRS, bruno.pequignot@univ-paris3.fr) : *Produire du « nouveau » en arts et en sciences.*

Le processus de « création », c'est-à-dire de production d'un « nouveau » en arts comme en sciences peut être décrit, à partir des déclarations des uns ou des autres, selon des modalités similaires. Quelque chose de l'ordre d'une intuition, d'une idée qui vient, Einfall, disait Sigmund Freud, puis sa mise à l'épreuve théorique et empirique, dans une expérimentation ou une réalisation, suivie d'une confrontation au public des pairs en sciences, des experts (galeristes, collectionneurs, critiques, etc.) en arts. La question qui sera abordée dans cette intervention portera sur les conditions d'émergence de cette « intuition », c'est-à-dire de ses rapports avec les acquis précédents, les expériences passées, la mémoire collective. De quoi procède-t-elle ? Et quelles sont les conditions d'émergence de cette « idée qui vient » ?

Bernadette Bensaude-Vincent (Professeur à l'Université Paris 1 - Panthéon-Sorbonne, Directrice du CETCOPRA (Centre d'Etude des Techniques, des COonnaissances et des PRAtiques) bensaude@club-internet.fr) : *L'art du composite : innovation et design en matériaux.*

Jadis traité comme condition préalable à tout projet technique ou artistique le matériau est devenu depuis quelques décennies un objet de design. L'essor des matériaux composites depuis les années 1970-80 se traduit par le concept de matériau sur-mesure, création singulière, voire unique. Après un rapide historique de cette évolution, on présentera les nouveaux modes d'innovation en matériaux et le rapport à la matière qui s'esquisse et s'accroît dans les nanotechnologies.

Jean-Louis Fabiani (directeur d'études à l'EHESS Paris, Centre d'études sociologiques et politiques Raymond Aron, Central European University, Budapest, fabiani@ehess.fr) : *De la science de l'art de Giovanni Morelli au tournant neuronal en histoire de l'art.*

Peut-on arracher le discours sur l'art au domaine des humanités et traiter les objets esthétiques comme des choses ? Dans leur majorité, particulièrement en France, les sociologues de la culture ont cru bon de se mettre à distance du danger positiviste en réactivant la vieille posture du connaisseur. La sociologie des œuvres est pour une bonne part la sociologie des œuvres qu'on aime : l'une triote honorablement le saxo-tenor, elle deviendra sociologue du jazz. L'autre a pris des cours de flamenco dans le cadre d'une salle municipale, il deviendra anthropologue du duende. Au cours du dernier quart de siècle, la sociologie des arts s'est culturalisée et dé-technicisée. Elle est devenue l'une des manifestations de l'impératif qui consiste à être soi-même, y compris dans ses objets de recherche. Dans le cadre d'un test aveugle, il serait quelquefois difficile de distinguer nos productions de celles de spécialistes de littérature ou d'études culturelles. Le rêve d'une science de l'art telle que Giovanni Morelli l'avait proposée en constituant des critères stabilisés d'identification formelle nous paraît appartenir au passé. En histoire de l'art au contraire, discipline tardivement professionnalisée et longtemps attachée au modèle culturel et social du connoisseurship, la maîtrise d'outils techniques et la perspective d'une neuroscience de l'art sont devenues incontournables. Le connaisseur est pris pour ce qu'il est : un amateur qui se trompe souvent, comme l'illustre Bernard Berenson, et il convient de

l'équiper d'une technologie qui lui évite les déboires de l'attribution fautive. Science, technique, art : la neuro-art history propose une liaison inédite entre ces trois éléments que le sociologue ne doit pas ignorer, mais évaluer et affronter.

Julien Delas (Doctorant en architecture au laboratoire CRESSON à Grenoble en contrat pour la recherche TICTAC avec le LISST à Toulouse Mail : delas.j@grenoble.archi.fr) : *Une étude de la dynamique du processus de création dans le cadre du projet TICTAC : Trajectoire des Idées et Coopération des Acteurs dans la dynamique de la Création.*

L'objectif du projet TICTAC est d'analyser les éléments objectifs et subjectifs qui déterminent la dynamique du processus de création depuis sa naissance jusqu'à sa mise en public. Pour cela, nous avons étudié scientifiquement à la fois l'évolution des idées, des artefacts et la coopération des différents acteurs au cours de l'élaboration d'une création développée dans le contexte de l'initiative Garage. Cette dernière consiste à ouvrir dans le LITUS (Laboratoire Innovation Technologique centrée UtilisateurS) un espace de fabrication d'objets technologiques (installations, maquettes, démonstrateurs, prototypes...) ayant un caractère artistique, poussé par la seule créativité des ingénieurs qui travaillent dans le pôle MINATEC, qu'elle soit spontanée ou stimulée. C'est donc une histoire microscopique des idées tout au long d'un projet de création que nous sommes en train de faire, en considérant ces idées comme la médiation effective d'une interaction permanente entre les acteurs et les différentes formes matérielles de cette élaboration.

Dans cette communication, nous allons tout d'abord présenter le projet de recherche TICTAC. Il s'agira ensuite de montrer les dynamiques du processus de création, et ce à différentes échelles. À l'échelle du projet dans son ensemble, nous avons été sensibles à un ensemble de contextes qui traversent la dynamique de l'innovation, faisant apparaître des logiques organisationnelles et économiques qui accompagnent le processus de création (moyens matériels et humains pour le développement de la maquette, choix technologiques en amont...) et qui viennent parfois façonner directement la dynamique du projet. Toutefois, ces dynamiques sont rapidement discutées et les partenaires cheminent vers le déroulement d'une journée créativité susceptible de permettre la définition d'un nouvel objet.

Dans le cadre de la journée créativité qui a réuni tous les partenaires du projet pour la définition d'un nouvel objet, c'est une autre échelle de la dynamique du processus de création sur laquelle nous nous sommes penchés, dévoilant ainsi les lignes de force qui ont fait tendre le groupe du projet vers un objet précis. Il s'agit ici d'être dans une démarche microsociologique qui tente de démêler les raisons du choix d'une « balle qui fuit quand on l'approche » comme objet à réaliser dans le cadre de ce projet. Finalement, nous montrerons comment s'articulent ces échelles et comment les dynamiques des idées et celles des techniques s'entremêlent. Les idées proposées dans le cadre de ce projet témoignent d'une grande richesse et prennent progressivement (et difficilement) en compte la dynamique technique de la même manière que la dynamique technique prend progressivement en compte les idées comme solutions techniques. C'est-à-dire qu'au fur et à mesure des avancées techniques (et donc organisationnelles également, comme dit plus haut), le champ des possibles paraît se réduire alors même que la trajectoire technique paraît prendre en compte les idées formulées en amont. Le cœur de l'intervention consistera alors à expliciter cette réciprocity.

Maylis Dupont (diplômée de l'ENS Cachan en sciences sociales, docteure de l'Université Lille 3 en sociologie et musicologie, Fondatrice et dirigeante de la société *CommOnEcoute*, Chargée de cours à Sciences Po Paris, maylis.dupont@gmail.com) : *Apprentissage et création. Le réalisateur en informatique musicale et l'interprète dans le processus de production.*

L'IRCAM, ou Institut de Recherche et Coordination Acoustique / Musique, est un lieu précieux pour qui cherche à comprendre les processus de production / création à l'articulation entre art, technique et science, cette articulation y valant programme depuis la fondation de l'Institut par Pierre Boulez, dans les années 1970. Elle se trouve effective dans chacune des nouvelles productions programmées, qui supposent le travail conjoint, souvent renouvelé dans le temps, de compositeurs, de chercheurs, d'ingénieurs en informatique musicale et d'interprètes.

Si les enjeux, les outils, les « épreuves », les modes d'évaluation et de résolution diffèrent a priori pour chacun de ces acteurs, ils s'ajustent de facto dans le cours d'une production, au moins partiellement et provisoirement, suffisamment cependant pour assurer avec félicité ce qu'il est convenu d'appeler la « création ».

L'intervenante prendra appui sur le matériau vidéo et les nombreuses traces rassemblées au fil d'une enquête de deux ans au cœur de l'Institut pour interroger ces moments de transition – transaction dans le cours de l'action. Elle prêtera une attention particulière à deux figures elles-mêmes « hybrides » : celle du réalisateur en informatique musicale, à l'interface entre recherche et création ; et celle de l'interprète, à l'interface entre technique et création (dans de telles productions).

Jean-Paul Fourmentraux (Maître de Conférences à l'Université Lille 3 Charles de Gaulle - Laboratoire GERIICO. Chercheur associé au CESPRA (Centre d'études Sociologiques et Politiques Raymond Aron, EHESS Paris jean-paul.fourmentraux@ehess.fr) : *Arts et Sciences : faire œuvre commune*

L'art numérique engage différentes contributions, scientifiques et artistiques, qui instaurent un morcellement de l'activité créatrice et des modes pluriels de désignation de ce qui pourra « faire œuvre ». Le suivi ethnographique de projets et de situations concrètes de coopérations entre chercheurs et artistes peut permettre de saisir, en actes, ces mutations du travail de création. Nous verrons notamment comment ces collaborations interdisciplinaires parviennent, ou ne parviennent pas, à placer « l'œuvre d'art » au cœur d'une *négociation* entre des acteurs et des visées hétérogènes : - entre l'activité créatrice, polyphonique, qui désignera tour à tour le produit du travail comme une œuvre d'art, une innovation logicielle ou un algorithme informatique ; vers l'épreuve de validation qui exigera néanmoins une stricte réattribution de ces fruits du travail collaboratif, à la fois concurrentiels et coordonnés, *l'œuvre*, les *programmes*, *interfaces* et *images* innovantes dont les statuts et

les carrières sociales sont redéfinies. Ma communication proposera d'interroger ces différents régimes d'appropriation des coproductions en art numérique, en soulignant les déplacements engendrés sur les traditionnelles notions d'œuvre (d'art) et d'innovation (industrielle). Différentes études de cas tirées d'une thèse de sociologie et d'un post-doctorat au CNRS mettront en perspective l'invention de nouveaux régimes de « fragmentation des œuvres » et de « distribution d'auteur », adaptés à la paternité collective d'un travail qui se traduit en de multiples externalités et qui peut donner lieu à des évaluations et valorisations hybrides. Selon quelles conditions la production peut-elle être modulable, façonnée différemment selon le marché (scientifique, artistique ou industriel) auquel elle est destinée? L'écologie de l'art numérique, qui met en avant tel ou tel aspect de la production, selon le contexte, repose en effet la question de l'œuvre (scientifique et artistique) « comme un tout cohérent et inaltérable » ? En articulant ethnographie de la conception et analyse des mécanismes de circulation des œuvres, il s'agira d'appréhender ces mutations du travail entre arts et sciences.

C INNOVATIONS DANS LES POLITIQUES SOCIALES : DE NOUVEAUX CONCEPTS NORMATIFS

AMPHI 8 (Galerie des amphis)

Argument développé de la session

Les interventions de l'État dans les domaines où il acquiert une légitimité d'action donnent lieu à des constructions collectives auxquelles concourent de nombreux acteurs de la société. Les politiques sociales, les questions sociales pertinentes à un moment donné, plus généralement, sont formulées dans un vocabulaire portant une variété de significations collectives ; il s'agit sans nul doute de « construction sociale ». Très souvent, ces constructions s'accompagnent de la création *de nouveaux concepts normatifs*. À l'origine inventées et utilisées par des acteurs identifiables, ces expressions en viennent à symboliser, pour le débat comme pour la construction de programmes et de politiques et leur mise en œuvre, les contours d'une question, les valeurs qui y sont associées, les modes d'action et de gestion. Elles font évidemment partie des « référentiels » des politiques. Ainsi naît par exemple la « social security » d'une expression originelle de W. Churchill, en 1908, reprise aux États-Unis dans les années 1930 pour le lancement du programme le plus ambitieux de Roosevelt et finalement atterrie en France après la Deuxième Guerre mondiale. Le mot désignera ensuite bien des régimes de protection sociale à travers le monde.

L'invention se fait toujours dans un milieu potentiellement international, et cela depuis bien longtemps, comme le montre l'exemple de la « Sécurité sociale ». Cependant, de façon plus contemporaine, de nouveaux processus ont lieu, traversant les frontières, et occupent en particulier la communication dans des forums spéciaux, au niveau de l'Union européenne. L'influence internationale ne peut cependant être présumée par principe, et n'en reste pas moins toujours à objectiver, ce qui est souvent très ardu sur le plan méthodologique. Cela pose en particulier la question du vocabulaire et des langues, y compris l'anglais international, qui est une lingua franca. Pour autant, la circulation accrue des idées n'empêche pas la création de concepts normatifs qui soient originaux et exempts d'influence de l'anglais international. C'est le cas en France, à des époques bien différentes de l'assistance publique, d'un côté et, de l'autre, de l'insertion et de l'exclusion.

Le congrès de 2011 de l'A.F.S. invite à la réflexion sur « Création et innovation ». La séance proposée, qui associe les réseaux RT6 (Politiques sociales, protection sociale et solidarités) et RT7 (vieillesse, vieillissement et parcours de vie) entend faire le point sur l'apparition et l'installation d'une série de nouveaux concepts normatifs dans le domaine de l'intervention sociale depuis la fin des années 1980.

Quels sont tout d'abord les concepts (par exemple: workfare, insertion, participation, droits fondamentaux des malades, activation, budget global, incitation, responsabilisation, individualisation, soutenabilité, inclusion active, vieillesse active, droits et obligations, parcours de vie, trajectoires, maîtrise médicalisée, autonomie, investissement social, dépendance, taux d'emploi, évaluation des politiques, employabilité, etc.) qui, au-delà des effets éventuels de la mode, se sont durablement installés ? En second lieu, jusqu'où et dans quelles conditions l'association d'un ensemble de termes nouveaux de vocabulaire correspond-elle à d'authentiques innovations, voire des créations originales, ou encore accompagne-t-elle des processus d'expérimentation sociale ? Enfin, peut-on penser que l'apparition des nouveaux concepts constitue en quelque sorte un système cognitif et normatif qui accompagne des tournants dans la construction des interventions dans le « social » ? À cet égard, on ne peut manquer de se poser la question des sources internationales ou plus nationales de ces « nouveaux concepts », mais aussi des acteurs qui ont intérêt à les propager, les légitimer, ainsi que de leurs conséquences sociales.

D. LA QUESTION CLIMATIQUE SOUS L'ANGLE DE LA JUSTICE SOCIALE AMPHI 9 (Galerie des amphis)

Argument développé de la session

Le croisement des travaux propres à la justice sociale et environnementale s'impose incontestablement à notre communauté constituée de sociologues et de spécialistes des sciences sociales en général rassemblés au congrès de l'AFS à Grenoble en juillet 2011. Cette « urgence » est portée par différents constats : l'importance qu'ont pris Outre-Atlantique les questions de la justice environnementale au côté des inégalités sociales et raciales, d'une part et l'importance qu'ont pris les travaux de philosophie et de sociologie politiques autour de la question de la justice Outre-Atlantique, ainsi qu'en Allemagne dans le champ de la sociologie critique, mais aussi en France au côté des travaux consacrés aux injustices au travail et à l'école, notamment, mais aussi dans le sillon de la sociologie morale, d'autre part. Ce cadre théorique et institutionnel, esquissé très brièvement ici, est l'expression de transformations qui invitent à la formulation de nouveaux principes de réflexion et d'action.

L'environnement apparaît, du point de vue du RT 38 « Sociologie de l'environnement et du risque », comme une des transformations motrices de cette dynamique générale. Selon une autre formulation, nous dirons que le RT 38 se propose d'observer l'expression de sentiments d'injustice à partir d'une cause environnementale qui bouleverse les cadres de réception, de représentation et de prise en charge par l'action des problèmes sociaux en général.

Le changement climatique sera à l'honneur de la cause qui nous relie pour penser la justice sociale à l'ère d'une interdépendance planétaire accrue et d'un état d'anthropisation extrêmement poussé (au point qu'il a été proposé de considérer notre entrée dans une nouvelle ère géologique, après l'Holocène, qualifiée d'anthropocène par Paul D. Crutzen 2002 dans la revue *Nature*). Le changement climatique nous intéresse parce qu'il questionne les rapports sociaux au sein des sciences, entre les sciences et leurs publics et qu'il interroge les conditions de la démocratie à notre époque. Il sollicite notre intérêt parce qu'il questionne l'impact de nos modes de vie et de consommation à différentes échelles de nos établissements humains et territoriaux (à l'échelle de nos villes, de nos États nation, de nos constitutions transnationales et à l'échelle des rapports Nord-Sud). Il nous interpelle en ce qu'il met en scène différents types de mobilité (mobilités choisies et valorisées et mobilités sous contraintes, dévalorisées, criminalisées). Le changement climatique nous semble pertinent, enfin, pour traiter de ces questions parce qu'il confirme la thèse de la société du risque désormais ancienne d'Ulrich Beck selon laquelle les questions environnementales bouleversent les frontières administratives, culturelles, sociales, symboliques et territoriales sur lesquelles notre monde et notre univers conceptuel en sociologie s'était établi. Cette proposition ne signifie pas pour autant l'effondrement des frontières, mais des perturbations qui appellent des bricolages, voire des remaniements, entérinés par de nouvelles stabilisations.

En abordant la question climatique sous l'angle de la justice sociale, nous chercherons à identifier comment la dénonciation d'injustices environnementales participe des recherches plus classiques sur les inégalités et les injustices sociales et de leur possible renouvellement théorique, conceptuel, politique et pratique. Nous aborderons la question des inégalités sociales et environnementales pour interroger la construction de vulnérabilités sociales et environnementales dans leur rapport avec l'expression collective de sentiments d'injustices et de revendications. Ce questionnement se déploiera notamment autour des processus d'identification et de qualification des dommages (sociaux, environnementaux, réversibles, irréversibles, etc.), leur intégration dans des configurations ou faisceaux de causes et d'imputation de responsabilités.

C'est cet essor que nous souhaitons relayer par l'organisation d'une séance semi plénière, structurée autour des questionnements suivants et d'une organisation *ad hoc*. Ces propositions, dont l'énumération n'a rien d'exhaustif, seront appuyées par l'exemple des politiques d'atténuation de la production des gaz à effet de serre et les politiques d'atténuation des effets ou phénomènes extrêmes engendrés par le changement climatique. Cette distinction est une illustration parmi d'autres des inductions possibles des manières de poser un problème en termes de construction de la justice sociale et environnementale. Cette construction demeurant in fine suspendue à l'établissement de scènes de négociation sociale. Ces dernières sont en effet incontournables en raison de la constitution démocratique de notre société, de la reconnaissance du pluralisme des mondes sociaux et des rapports au monde qui les sous-tendent. Car les propositions avancées comme des solutions demeurent tributaires de leur réception sociale, pré requis de leur efficacité.

La reconnaissance des formes de vulnérabilité sociales et environnementales, en vue de leur dissolution, voire d'une atténuation de leurs effets passe enfin par l'étude des effets d'agrégation de ces dernières, que ce soit sous la forme d'identification de populations ou de territoires (inégalités et vulnérabilités territoriales) particulièrement exposés et sensibles, c'est-à-dire subissant les retombées négatives du développement. La recherche d'équilibre entre des activités, des territoires et des populations mobilise différentes dimensions de l'idée de justice. Cette dernière peut en effet être appréhendée à travers le pluralisme des valeurs ou l'économie des grandeurs, à travers les questions de la redistribution des biens, des services et des « capacités » et de la réparation des dommages (justice distributive) ainsi que par l'identification des procédures susceptibles de permettre l'émergence et l'organisation de porte-paroles au service des causes en compétition. La publicisation des causes et la recherche de leur représentation la plus adéquate possible afin qu'elles soient débattues et entendues dans leur complexité et prises *in fine* en charge d'une manière la plus acceptable possible, dépendent en effet de tous ces moments.

F GENRE, CORPS ET INNOVATIONS TECHNOLOGIQUES AMPHI 10 (Galerie des amphis)

Judy Wajcman : *Mobile Phones, Connectedness, and Work/Family Divisions*

While much writing on the mobile phone has not considered gender, there is a widespread assumption that mobile phones dissolve the boundaries that separate work and home, extending the reach of work. This talk presents data from a purpose-designed survey that studied the social practices surrounding mobile phone use. Rather than being primarily a tool of work extension, or even a tool that facilitates work/life balance, I show that the main purpose of mobile phone calls is to maintain continuing connections with family and friends. I speculate about the extent to which telephoning is still a form of gendered work in this era of new information technologies.

Nelly Oudshoorn : *The co-construction of contraceptive technologies and gender identities of users*

In the twentieth century most attention in reproductive medicine, including the development of contraceptives, has been focused on women rather than men. Explanations for this asymmetry usually rely on essentialist views of gender, technologies, and bodies. This lecture aims to go beyond these kind of explanations. Adopting a constructivist approach to technology and

gender, I view the gender gap in contraceptive technologies as a reality created in practice, rather than a reality rooted in nature. The currently available contraceptive technologies exemplify the argument that 'technology is hardened history', hardened in a literal sense: the asymmetry in contraceptive discourse is materialized in institutions, medical professions, laboratory techniques, chemicals, and pharmaceuticals. Overcoming the gender gap in contraceptive technologies therefore requires hard work. In my lecture I will discuss the social and cultural work involved in developing a technology that challenges dominant cultural narratives, particularly those of hegemonic masculinity. The development of new contraceptives for men not only depended on the creation of new infrastructures; it also required the mutual adjustment of technologies and gender identities. In the development of new contraceptives for men, the construction of masculinities is at the forefront of the design. Technological innovation thus becomes a process of designing technology and masculinity.

Marcia C. Inhorn : *Masturbation, Semen Collection, and Assisted Reproduction: Moral Anxieties and Emergent Masculinities in Middle Eastern IVF Clinics*

In the Middle East, ambivalence toward masturbation and semen collection is the result of Islamic religious mores, which regard masturbation as disdainful and semen as defiling. Religiously based injunctions against masturbation as a legitimate, healthy form of male sexuality mean that masturbation may be inherently guilt-producing for many, if not all, Muslim men. Some Muslim men attribute their own infertility to the “damage” of youthful masturbation. In Middle Eastern societies where masturbation is considered “taboo,” requests to perform masturbation in IVF clinics are considered inherently shameful, causing great moral and emotional discomfort for some men. Therefore, when men are asked to masturbate “on demand” as part of assisted reproduction regimes, some Muslim men bring their moral anxieties about masturbation with them, and are therefore unable to produce critically important semen samples. In these cases, painful sperm aspirations directly from the testicles are often required. Having said this, men’s masturbation is now accepted as a routine part of assisted reproduction in the Middle East, and is one of many practices signifying men’s “emergent masculinities,” or newly embodied ways of being men. Although masturbation may be viewed as zina in Islam, millions of Muslim men are masturbating out of medical necessity, and some are even embracing the idea of masturbation as a healthy, pleasurable, and guilt-free form of male sexuality. In short, emergent masculinities in the Middle East now include masturbation, especially on the way to becoming ART fathers.

Alain Giami : *Transformations dans la médicalisation de la sexualité : la prévention du VIH et la disparition du facteur humain.*

Transformations dans la médicalisation de la sexualité : la prévention du VIH et la disparition du facteur humain. La prévention du VIH peut être considérée comme l'une des principales formes de la médicalisation de la sexualité mise en oeuvre au cours du 20^{ème} siècle. « En l'absence de vaccins et de traitements », c'est la surveillance et le changement des comportements sexuels qui ont constitué les principales dimensions de la médicalisation de la sexualité dans la première époque de l'histoire de la prévention du VIH. Le développement des connaissances et de la prise de conscience du risque ont ainsi placé le « facteur humain » au cœur de ce dispositif qui a transformé en profondeur les définitions et les significations de l'activité sexuelle en opposant les pratiques « protégées » et « non-protégées » et en établissant une hiérarchie des pratiques sexuelles selon leur potentiel de risque. La recommandation de l'utilisation du préservatif, fondée sur la prise de conscience du risque d'infection et la négociation entre les partenaires au moment même du rapport sexuel a constitué la principale mesure pratique.

Depuis l'année 2009, on assiste à une remédicalisation de la prévention du VIH fondée sur l'incitation à la pratique généralisée du test de dépistage, le recours à des médicaments utilisés à des fins de prévention primaire, l'utilisation de produits pharmaceutiques (Gels et microbicides) et de techniques chirurgicales comme la circoncision masculine. La mise en oeuvre de ces techniques, fondée sur le constat de l'échec des approches comportementales vise à suppléer la place du facteur humain dans le contrôle de l'épidémie. Après la surveillance et le monitoring des comportements sexuels, on passe désormais à la surveillance permanente de la charge virale et du potentiel de contamination.